

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA TOURISME

NOTE SPORTIVE N°5

10 /06/2021

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En plus des pneus slicks neufs autorisés pour chaque épreuve, chaque voiture engagée dans la Série dispose d'une allocation d'un (1) pneu joker par épreuve. Ces pneus joker peuvent être utilisés pour remplacer des pneus qui ont été endommagés ou qui sont inutilisables. Les pneus joker utilisés devront être issus d'un meeting précédent du Championnat de France FFSA TOURISME.

Ce changement devra être notifié au Délégué Technique ou au Collège des commissaires sportifs et/ou au Directeur de Course, sous peine d'une sanction qui peut aller jusqu'à la disqualification.

L'utilisation d'un pneu « joker » sera autorisée, après confirmation du manufacturier de pneumatiques, que le pneu ne peut plus être utilisé, pour des raisons de sécurité. Une demande formelle doit être faite par écrit, et doit mentionner la référence du pneu endommagé, et la référence du pneu remplacé.

Laurent Gaudin
Manager Général

Guy Clairay
Responsable Sportif

Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA

Josep Besoli
Président du Collège

